



B.P : 657 Ebolowa, Tél : Maire (237) 699 19 82 09, SECRETARIAT GENERAL (237) 699 18 25 39 E-mail : communebiwongbulu@yahoo.fr

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence
N°004/AAO/CBBULU/CPDMVILA/201 du 14 Mars 2019 pour les travaux
de construction du Logement d'Astreinte du Médecin Chef du CMA
de Biwong-Bulu, Département de la Mvila, Région du Sud.**

Financement : BIP MINSANTE, EXERCICE 2019

Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2019 dans le département de la Mvila, le Maire de la Commune de Biwong-Bulu lance un Appel d'Offres National ouvert pour l'exécution des travaux de construction du logement d'Astreinte du Médecin Chef du CMA de Biwong-Bulu, Département de la Mvila, Région du Sud. Ces travaux sont spécialisés ainsi qu'il suit :

COMITÉ DE BIWONG - BULU

1. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif et comprennent notamment :

- + Travaux préparatoires-Etudes ;
- + Terrassements ;
- + Fondations ;
- + Maçonneries et élévations ;
- + Charpente-couverture ;
- + Menuiserie bois ;
- + Menuiserie métallique ;
- + Electricité ;
- + Peinture ;
- + VRD ;

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives du BTP sur financement public est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

2. Délai d'exécution

Le délai prescrit pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois(03) mois soit 90 jours calendaires.

3. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de Trente-Cinq millions (35 000 000) de francs CFA et constitue l'enveloppe plafond du Maître d'Ouvrage.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience claire et d'une aptitude technique (personnel et matériel) dans les travaux de construction, en milieu rural et urbain, et n'ayant aucun antécédent lié aux pratiques de fraude, d'abandon de chantier, pratiques observées ces cinq dernières années budgétaires dans le Département de la Mvila et ailleurs.

Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus, entraînera la disqualification de l'offre de l'Entreprise concernée.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **BIP 2019 du MINSANTE**.

7. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances selon la liste figurant dans la pièce 12 du DAO, soit un montant de **700 000 (Sept cent mille) francs CFA**, valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la **Mairie de BIWONG BULU**, Tel : 699 14 45 40/696 34 83 21/674 71 81 09 dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le présent dossier d'Appel d'Offres s'obtient au Secrétariat Général de la Commune de **BIWONG BULU**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale** de la Commune de **BIWONG BULU**, Tel: 699 19 75 29/ 674 71 81 09, d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA**.

NB: En cas de difficulté d'achat de la quittance du DAO, les soumissionnaires sont en droit de saisir l'ARMP.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en Huit (08) exemplaires dont Un (01) Original et Sept (07) Copies marqués comme tels, devra parvenir à la salle de dépouillement de la Préfecture d'Ebolowa au plus tard le **04 Avril 2019 à 14 heures** où un agent de la communauté la recevra et devant porter la mention ci - après :

**Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/PU/CBBULU/CDPM/
MVILA/2019 du 14 mars 2019 pour les travaux de construction du Logement
d'astreinte du Médecin Chef du CMA de Biwong Bulu, Département de la Mvila,
Région du Sud.**

**FINANCEMENT : BIP MINSANTE, EXERCICE 2019
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédent la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

Le présent avis sera publié dans le journal des marchés de l'ARMP et par voie d'affichage à la **Mairie de BIWONG BULU**.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de dépouillement de la Préfecture d'Ebolowa le **04 Avril 2019 à 15 heures**.

La Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mvila procèdera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire ;
- 2^{ème} étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1 Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire.
Il s'agit notamment de:

- Abandon d'un marché public dans le territoire national ;
- Pièces administratives :
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce Administrative ;

La présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux),

- Offre technique :

Les Fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire ;
La Non-conformité de l'offre à l'une des spécifications techniques ci-après :

- Plan Type ;
- Délai d'exécution des prestations ;
- Bordereau et devis Quantitatif des travaux.

La non acceptation d'une des conditions de la lettre commande par le soumissionnaire (**absence de la visite de site, CCAP, CCTP, CCES et plans types non paraphés et /ou non datés**) ;

- Offre technique incomplète ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés;
- Le non-respect de deux (02) critères essentiels.

- Offre financière :

- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Offre financière incomplète ;
- L'absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
- La non-conformité au modèle de soumission ;
- Capacité financière inférieure au tiers (1/3) du coût prévisionnel du projet.

13.2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

1. La surface financière ; présentation d'une attestation de surface financière égale au montant prévisionnel du projet ;
2. L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public (exécution d'au moins un (01) projet similaire au cours des quatre (04) dernières années) ;
3. La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement (**un conducteur des travaux** : Au moins Technicien Supérieur du génie Civil ou du Génie Rural, trois(03) ans d'expérience minimum ; **un chef chantier** : Au moins Technicien du Génie Civil ou du Génie Rural, 02 ans d'expérience minimum) ;
4. La disponibilité par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location : un (01) pick up de liaison, un (01) camion benne, une (01) dame sauteuse, un (01) générateur) ;
5. La méthodologie d'exécution des tâches.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de BIWONG BULU attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre enfin est évaluée la moins-disante. Les remises proposées par certains soumissionnaires non contenues dans le montage des offres technique et financière (coût et délais) dans le seul but d'être moins-disant sont formellement proscrites pour la présente consultation.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de BIWONG BULU, Tel : 699 14 45 40/699 18 25 39/696 34 83 21/674 71 81 09.

Biwong Bulu, le 25 MAI 2013

Ampliations :

- ARMP/SUD
- DDMINMAP/MVILA
- CDPM/MVILA
- DDMINTP/MVILA
- DDMINEPAT/MVILA
- MC/CMA BBULU
- ARCHIVES/CHRONO
- AFFICHAGE

